

ETAT DE VAUD

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

## **BOURSE 2020 - ARTS PLASTIQUES**

En plus des soutiens accordés aux artistes plasticiens-nes, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs œuvres, le Canton de Vaud tient à appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique. A cet effet, il met au concours une

### **Bourse de Fr. 20'000.-**

Peuvent participer au concours les artistes vivant et travaillant dans le canton depuis au moins trois ans, cinq pour les étrangers, ayant plusieurs réalisations à leur actif et présentant un projet artistique d'envergure.

Les dossiers de candidature sont à déposer en ligne sur le site de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)). Pour plus d'informations, contactez le Service des affaires culturelles, rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne, Tél. 021 316 07 43, e-mail : [karine.kern@vd.ch](mailto:karine.kern@vd.ch) ou sur le site internet : <http://www.vd.ch/bourses/-culture>.

**Les dossiers requis devront être déposés d'ici au 30 octobre 2020 au plus tard.**